

● (1425)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): D'après ce qu'on m'a dit, il ne s'agit pas d'une question de coût mais d'approvisionnements, de sorte qu'à la demande des engraisseurs, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a voulu s'assurer que les stocks d'orge étaient suffisants. Je n'ai pas entendu parler de difficulté financière; il s'agirait plutôt de l'opportunité d'accroître les approvisionnements.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES MESURES POUR AMÉLIORER LA SITUATION DANS LES RÉSERVES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Au cours de la fin de semaine, son ministère a rendu public un autre rapport fort troublant où l'on décrit les conditions de vie des Indiens du Canada. Le rapport révèle que pratiquement dans tous les aspects de la vie sociale, qu'il s'agisse de logement, d'établissements scolaires, de la violence et de l'hygiène, on pourrait dire que d'une manière générale, les conditions de vie des Indiens du Canada sont déplorables.

Puisque le parti de l'honorable ministre a été au pouvoir presque sans interruption depuis 1963...

M. Hnatyshyn: Grâce à votre concours!

M. Broadbent: ... je voudrais lui demander quand il se décidera à assumer ses responsabilités à l'égard des premiers habitants du Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'espère que nous pourrions le faire le plus rapidement possible. C'est un rapport assez troublant, j'en conviens. Je pourrais rappeler que nous avons amorcé une politique de logement avec la collaboration du MEER et que nous pouvons compter également sur les programmes d'emploi.

Comme le chef du Nouveau parti démocratique s'en souvient peut-être, mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a déjà annoncé que des crédits supplémentaires seraient mis à la disposition des groupes autochtones. En outre, nous avons demandé aux collectivités indiennes comment nous pourrions les aider financièrement à se doter d'un gouvernement autonome et nous espérons pouvoir présenter une loi à ce sujet peut-être à l'automne. Ce serait sans doute la solution à un certain nombre de problèmes qui sont en fait les symptômes d'un mal profond.

Nous avons donc mis en train un ensemble de politiques pour atténuer cette situation fort malheureuse, cela ne fait aucun doute. C'est peut-être une maigre consolation, mais je rappellerais que le rapport affirme cependant que la situation s'est tout de même améliorée au cours des deux dernières décennies.

M. Broadbent: Madame le Président, je ne pense pas qu'il y ait un seul député à la Chambre qui puisse dire avec fierté que les conditions de vie des Indiens se sont améliorées quand 30 p. 100 d'entre eux ont connu des morts violentes,—ce qui, je

Questions orales

crois, représente un pourcentage plus élevé qu'avant l'arrivée de l'homme blanc sur ce continent—et quand 50 p. 100 de leurs maisons n'ont pas d'eau.

Dans ce contexte, je voudrais demander au ministre ceci: étant donné que contrairement à ce qu'il a laissé entendre dans sa réponse, le pourcentage des crédits consacrés aux programmes sociaux a décliné depuis dix ans, va-t-il s'engager cet après-midi à augmenter sensiblement les crédits budgétaires alloués aux Indiens du Canada?

M. Munro (Hamilton-Est): J'ai déjà dit qu'à l'heure actuelle, le gouvernement envisageait sérieusement d'augmenter sensiblement les crédits destinés au logement; d'ailleurs ces crédits dépasseront nos engagements actuels pour l'ensemble de nos programmes. Il ne fait aucun doute que ce rapport influencera la façon de voir du gouvernement et nous nous pencherons certainement sur les problèmes que le député a portés à notre attention.

M. Broadbent: La Chambre sait très bien que pour le gouvernement il y a une différence entre étudier quelque chose et s'engager à faire quelque chose. Nous voulons que le gouvernement agisse et qu'il ne se contente pas de se pencher sur le problème. Dans ce domaine, le gouvernement a nommé un certain nombre de commissions spéciales dont les rapports sensés ont obtenu l'appui de tous les partis.

● (1430)

Je voudrais demander au ministre si le gouvernement nommera une commission spéciale sur les Indiens du Canada—à laquelle on fixerait un délai pour effectuer ses travaux; ainsi, cette commission devrait avoir achevé ses travaux à la rentrée parlementaire en automne—elle aurait pour mandat d'étudier les anciens rapports et elle devrait soumettre au Parlement, à l'automne, des recommandations précises auxquelles il nous faudrait donner suite avant Noël.

M. Munro (Hamilton-Est): Madame le Président, le chef du Nouveau parti démocratique propose qu'un organisme législatif de type spécial se penche sur la question. Je suis disposé à envisager sa proposition. Je vous dis dès maintenant que nous l'étudierons, mais je tiens à signaler au chef du Nouveau parti démocratique que la Chambre compte un comité permanent—un de nos comités permanents les plus actifs—qui traite des questions relatives aux Indiens.

Ce comité siège régulièrement ces dernières semaines. Les audiences vont bon train et le comité a déjà entendu de nombreux témoignages. Tous les partis y sont représentés. Il s'agit là d'un des comités permanents les plus efficaces que nous ayons à la Chambre. Ce comité particulier est entièrement libre d'étudier ce rapport et de demander de plus amples renseignements.

J'ajouterais que la Fraternité nationale des Indiens et d'autres organisations assistent aux audiences. Elles ont tout ce qu'il faut pour documenter les députés du Nouveau parti démocratique et de l'opposition officielle. Encore une fois, je conseillerais au chef du Nouveau parti démocratique d'envisager sérieusement de confier la question à ce comité permanent, qui devrait se révéler un instrument utile pour atteindre cet objectif.